

Le mot du Président de l'A.A.P.P.M.A. Cère et Goul

L'année 2017 se termine et il nous reste toujours des travaux à faire pour améliorer la qualité de l'eau de nos rivières.

Le nombre de pêcheurs sur notre A.A.P.P.M.A. reste stable, mais nous déplorons le manque de jeunes au bord de l'eau. Peut-être pourrions-nous créer une école de pêche avec Aurillac car cette méthode donne de bons résultats...

Le nombre exact de permis de pêche délivrés sera connu en fin d'année et il faut savoir que 67% des permis du Cantal ont été vendus sur internet !

En 2018, plus de vente de permis chez nos dépositaires car tout se fera sur internet. Il sera tout de même possible de le prendre à l'Office du Tourisme de Vic, ainsi que la réglementation pour l'année à venir. Messieurs les pêcheurs, faites bien attention à cliquer sur l'A.A.P.P.M.A. de Vic Sur Cère (nous sommes les derniers dans la liste d'ordre alphabétique) autrement nous ne toucherons pas la subvention de la Fédération pour chaque permis vendu !

Nous lâchons des truites fario du Ganel pour l'ouverture sur les secteurs de Thiézac, Polminhac et Vic Sur Cère pour le plaisir de nos adhérents, mais trop de pêcheurs ayant pris leur permis à l'extérieur viennent chercher la qualité de nos truites... Nous allons débattre sur cette question prochainement, lors de notre assemblée générale.

Un lâché a été fait sur le Goul début juin sans avertir les pêcheurs, mais la fédération n'en fera plus car ce cours d'eau fait maintenant partie du domaine classé patrimonial.

La garderie locale se compose de Clément Failles et Jean Louis Espargilière, ce dernier fait un travail remarquable et reconnu par la fédération. Nous comptons aussi sur un jeune de Thiézac, mais il a préféré se tourner vers la chasse...

Les pêches électriques nous donnent des déceptions sur certains secteurs, mais il faut dire que le temps y est pour beaucoup.

Sur la Cère à Vic, les travaux sont maintenant terminés et ils ont pu se faire dans de bonnes conditions. Deux pêches électriques ont été réalisées sur le secteur et elles ont montrées une belle population de truites, aussi bien en alevins de l'année qu'en spécimens adultes jusqu'à 60 cm ! Toutes ces truites ont été relâchées sur les secteurs de St Jacques, Thiézac et Salvanhac. Nous verrons les bienfaits de ces travaux dans les années à venir, quitte à apporter des améliorations avec l'apport de blocs de pierre dans le lit de la rivière.

D'autres travaux devraient débuter très prochainement avec l'accord de certains agriculteurs de Pailherols et St Clément : nettoyage des bordures de rivières et des clôtures aux abords pour empêcher le piétinement des animaux. Cette opération sera réalisée par une entreprise et ne coûtera rien aux propriétaires.

Une 2^{ème} tranche de travaux sera aussi faite sur la rase du Vialard, en aval du moulin jusqu'au pont. Cette partie en avait vraiment besoin.

Notre trésorerie est saine grâce aux subventions de certaines communes qui nous aident à contribuer au plaisir de la pêche pour tous.

Au sujet de la réglementation il n'y a pas de changement et pour rappel, notre assemblée générale se tiendra à Vic : dimanche 28 janvier 2018 à 10h

Les membres du bureau de la pêche vous adressent à tous une bonne et heureuse année !!

Le Président de l'A.A.P.P.M.A. Cère et Goul, Mr Chalmette Roger.